



IMMO2021 : le contre-projet CGT Lyon, le 25 octobre 2020

PROJET IMMO 2021 : LA CGT FORCE DE PROPOSITION !

Depuis la présentation simpliste de IMMO2021 en juin dernier, la CGT a obtenu l'allongement du calendrier devant conduire la Direction à fournir l'ensemble des éléments afférents à cet énième projet. Pour autant, l'information en territoire a davantage inquiété que rassuré, à juste titre.

LA CGT PROPOSE UNE AUTRE ORGANISATION !

Comme évoqué l'expression CGT de juin 2020, la Direction persiste à dissimuler le contenu réel de son projet mais ne parvient pas à tromper ni la CGT ni les cheminots sur les conséquences néfastes de celui-ci. La CGT, face à ce vide manifeste, propose un schéma organisationnel permettant de rendre « visible et efficace » l'Immobilier et l'« Environnement du Travail » tout en préservant l'emploi et en améliorant les conditions de travail, la qualité du Service et les parcours professionnels. Cela engage le pesage des ressources, y compris en termes de moyens, compétences et responsabilités.

PROPOSITION D'ORGANISATION CGT DE LA DIRECTION CENTRALE IMMOBILIER

La CGT porte la proposition d'une Direction Générale intégrant :

- Les Directions Déléguées des DIT,
- Une Direction déléguée IDF au regard de la particularité de l'extrême densité du territoire,
- Une direction Déléguée FMET
- Une Direction en charge de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

La CGT propose une Direction Centrale AF totalement transverse aux domaines de l'Immo et du FM. Il s'agit de garantir la pérennité de l'Environnement du travail dans la branche en plaçant la DAF comme LA garante de l'application de la réglementation du travail et de l'organisation du travail (contenu des fiches de postes, qualifications, transversalité, ...).

Ainsi organisée, la DAF représente l'ossature unique et incontournable des différentes directions. Ici, la DAF est organisée en « portefeuille » IMMO ou ET de manière à conserver les expertises propres à l'Immo et à l'ET. **Ces Directions sont garantes de l'application de la réglementation du travail, des règles comptables, des lois en vigueur. Elle assure le pilotage le suivi et le contrôle des contrats nationaux et centralise les suivis de l'ensemble des contrats et exerce un contrôle de gestion.**

L'action de la CGT : Contester, Proposer, Agir et Négocier

Cela suppose que son effectif soit évalué en fonction des nouvelles charges de travail émanant du rapprochement IMMO/ET, en intégrant l'organisation transverse ET dans la DAF. Cela permet également de construire un véritable parcours pro au sein des services transverses de la branche, en opposition à la polyvalence que souhaite imposer la Direction au travers de « fiches de poste » à tiroir imposant un rythme de travail décuplé et ne reconnaissant ni les compétences, ni les responsabilités exigées. (Le parcours pro doit obligatoirement s'accompagner d'une formation professionnelle de qualité).

Aussi, la CGT propose une Direction de la communication composée d'un département IMMO, d'un département FMET et d'un département communication externe.

Direction Générale SNCF Immobilier

Direction Générale Immobilier

- ✓ Directions Déléguées Territoriales
- ✓ Direction Déléguée DIT IDF
- ✓ Directions Déléguées FMET
- ✓ Direction déléguée à la RSE



Direction Administrative et Financière IMMO/Env. du Travail

- ✓ Direction Ressources Humaines
- ✓ Direction Compta-achats-contrôles
- ✓ Direction SI
- ✓ Direction pilotage/suivi/contrôle
- ✓ Direction Juridique
- ✓ Direction engagements et suivis



Direction Stratégie Immobilière (GI)

- ✓ Stratégies
- Méthodes et contrat
- ✓ Gestion Tertiaire
- ✓ Gestion Sociale
- ✓ Gestion Ferroviaire
- ✓ Gestion Industrielle
- ✓ Gestion Technique

Direction Valorisation Immobilière

- ✓ Urbanismes
- ✓ Ingénierie foncière
- ✓ Cessions d'actifs
- ✓ Politique logement
- ✓ Valorisation Locative
- ✓ Développement Durable

Direction FM/ET

- ✓ Prévention des risques
- ✓ Département T-S
- ✓ Ingénierie
- ✓ Stratégie Services/Achats
- ✓ Pilotage : Suivi et contrôle
- ✓ Pôle Edition
- ✓ Département I-F
- ✓ Ingénierie
- ✓ Stratégie Services/Achats
- ✓ Pilotage : Suivi - contrôle

Direction de la Communication

- ✓ Communication Projets Immo/ET
- ✓ Communication Interne Immo/ET
- ✓ Communication Externe

L'action de la CGT : Contester, Proposer, Agir et Négocier

LA PROPOSITION CGT EN TERRITOIRE

La CGT porte ici une proposition d'organisation du travail en territoire de manière à rendre IMMO/ET visible et efficace pour nos Etablissements du GPU.

A contrario de la polyvalence voulue par la Direction, il s'agit de conserver les expertises pour permettre la réactivité et l'efficacité du service rendu.

En territoire, La CGT propose que la Direction soit également composée d'un·e assistant·e IMMO et d'un·e assistant·e FMET et du responsable à la Communication.

La CGT propose en territoire :

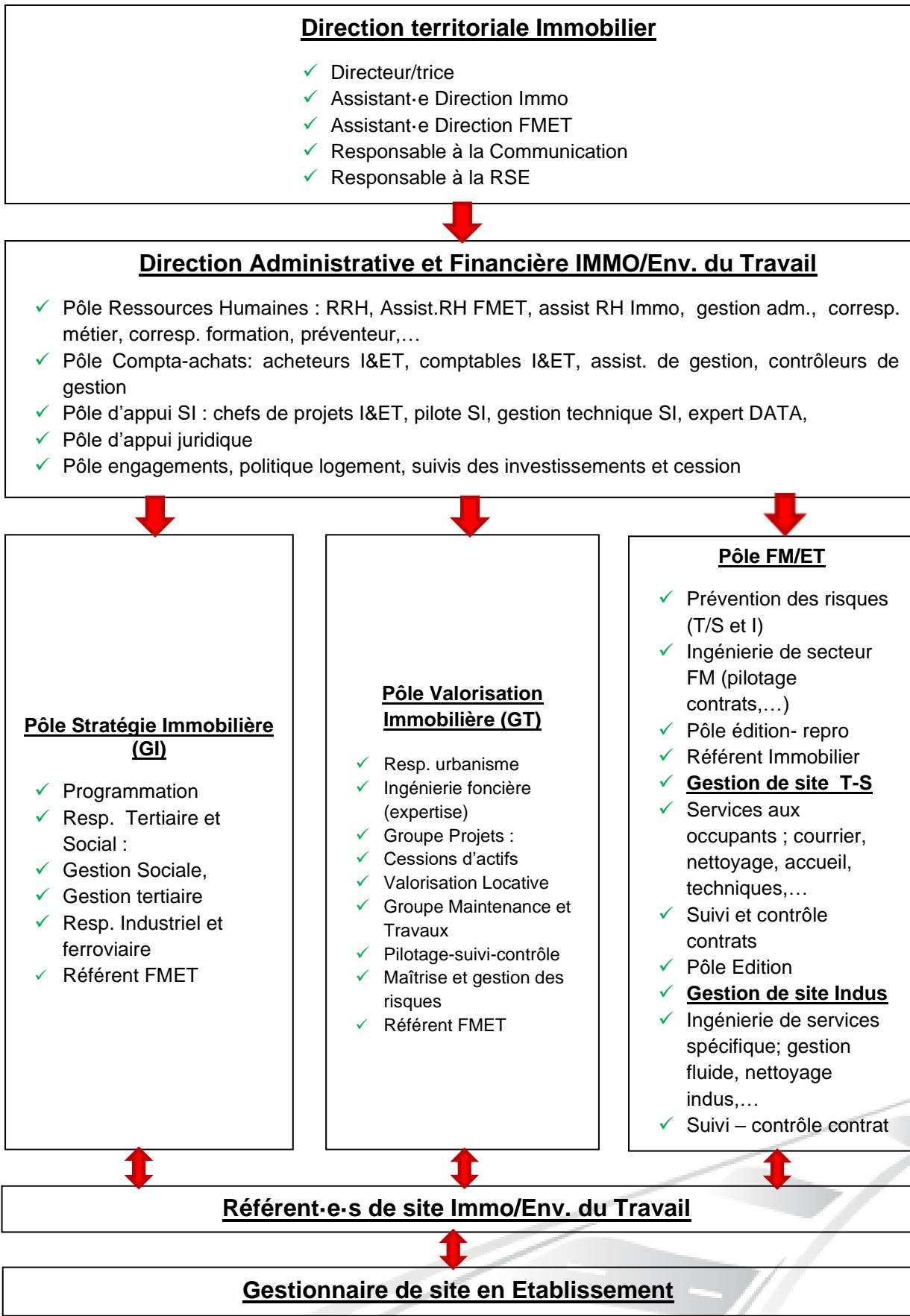
- **Une DAF** en territoire qui décline les directives nationales de manière à assurer la cohérence entre central et territoires.
- **Un Pôle SIM** en charge de la Gestion Immobilière (tertiaire, sociale, industrielle et ferroviaire), de la programmation, et qui comprend un référent FMET, en capacité de faire le lien permanent avec FMET.
- **Un pôle VI** assure l'expertise foncière, les projets d'urbanisme, la cession d'actifs et la valorisation locative. Il assure le pilotage et le suivi des contrats. Ce pôle est en charge de la maintenance et travaux ainsi que de la maîtrise et la gestion des risques. Il comporte également un·e référent·e FMET.
- **Un pôle FMET** en charge de la prévention des risques (SST) et qui assure l'ingénierie du secteur FM. Le pôle édition y est logiquement rattaché. Il assure la gestion de site incluant les services aux occupants (petits travaux et petites maintenance, courrier, nettoyage, accueil, techniques, ...), le pilotage et le suivi des contrats.

Ces Pôles sont en lien constant grâce aux référents de site IMMO/ET eux-mêmes en lien avec les gestionnaires de site en établissement. **Leur rôle premier est d'assurer la descente et la remontée de l'ensemble des informations.** C'est indispensable à la cohésion et la cohérence du fonctionnement global de cette organisation du travail.

Enfin, il ne peut y avoir de caractère incontournable, ni de visibilité efficace de « Immo/ET », sans un interlocuteur unique pour les établissements, défini par bassin d'emploi cheminot dans une DIT, et en capacité d'orienter les besoins dans le pôle afférent et de réaliser un reporting de proximité.

L'action de la CGT : Contester, Proposer, Agir et Négocier

Synthèse de structuration en Direction Territoriale SNCF Immobilier



L'action de la CGT : Contester, Proposer, Agir et Négocier